

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages 31-42 sont manquantes.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

Mme S St. Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANN
DE LA

POINTE-AU-PERE
RIMOUSKI

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages. in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : Rév. M. J. R. ROY.

Administration : Rév. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — La fête des noces d'argent sacerdotales, 21. — Chez les Sœurs du St. Rosaire, 28. — Chez les Sœurs de la Charité, 30. — Au Séminaire, 38. — A la cathédrale, 47. — Bulletin, 51.

L.A.

Fête des Noces d'Argent Sacerdotales

Les 17 et 18 mai étaient des jours d'allégresse pour tout le diocèse de Rimouski : on y célébrait, ces jours-là, le troisième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur A.-A. Blais et le vingt-cinquième de son sacerdoce. La plupart des prêtres du diocèse se firent un devoir de se rendre à la ville épiscopale pour

offrir à leur digne Evêque leurs respectueux hommages et leurs vœux de bonheur. C'est M. le Grand-Vicaire Langis qui, dans une adresse riche d'expressions et de sentiments, se fit l'interprète du clergé en cette circonstance.

Mais si l'adresse de M. le Grand-Vicaire était remarquable par le fond et la forme, la réponse de Sa Grandeur ne le fut pas moins : ce qui y domine surtout, c'est le sentiment d'une vive affection pour ses collaborateurs dans la vigne du Seigneur. Au reste, que nos lecteurs apprécient par eux-mêmes ces deux documents, nous les reproduisons intégralement.

I

A Sa Grandeur, Monseigneur A.-A. Blais, Evêque de St-Germain de Rimouski.

MONSIEGNEUR,

Un véritable culte pour certains anniversaires semble prendre une extension que l'on ne saurait méconnaître et dont nous devons nous réjouir dans bien des cas, car il y a de beaux et grands anniversaires qui méritent d'être noblement fêtés et qui le sont en effet.

Nous savons quelles manifestations grandioses ont été motivées par le 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et l'écho des fêtes jubilaires par lesquelles on a célébré les noces d'or épiscopales du chef Suprême de l'Eglise a traversé l'océan et remué jusque dans leurs profondeurs nos cœurs tout-à-fait reconnaissants.

Aujourd'hui, Monseigneur, nous sommes heureux d'entrer dans ce mouvement qui a pour but d'honorer un fait historique plein de gloire ou un groupe d'années remplies de mérite, et nous venons célébrer avec vous un anniversaire intéressant, le 25ème de votre consécration sacerdotale.

On peut dire que c'est dans le sacerdoce surtout, soit à sa première phase, soit dans sa plénitude, que l'on se plaît à saluer certaines étapes que l'on tient à mettre en relief et sur lesquelles on croit devoir appeler l'admiration des générations capables de comprendre et d'apprécier ces moments qui devront faire époque dans une vie humaine.

Léon XIII, le grand prêtre par excellence a vu sa 50^e année d'épiscopat acclamée par des milliers et des milliers de voix catholiques et non catholiques, et qui sait si dans les hommages les plus divers rendus à la mémoire de Christophe Colomb on n'a pas obéi à ce noble désir de saluer en lui un sacerdoce véritable, un apostolat non ordinaire puisqu'il a donné au Christ tout un nouveau Continent.

En vous, Monseigneur, nous saluons un quart de siècle déjà consacré au service des Saints Autels : nous célébrons vos noces d'argent avec les transports d'une joie véritable. Ceux qui ne sont pas trop avancés dans la vie, les Benjamins de votre clergé ont au cœur l'espérance qu'ils pourront fêter vos noces d'or et même vos noces de diamant : ce jour que nous célébrons n'est donc que l'aurore d'autres jours auxquels une plus grande somme d'années et de mérites accumulés donnera une Consécration spéciale.

Déjà le regard est charmé et l'âme édifié, quand on contemple le chemin accompli, quand on sait vos pas, depuis ce moment où vous agenouillant sur les marches du sanctuaire, vous receviez de la main si paternelle du digne Evêque Baillargeon cette onction qui fait le prêtre de la loi nouvelle, jusqu'à cette heure où nous sommes requis devant vous, où vous nous permettez de vous offrir nos hommages les plus sincères, nos respects les plus profonds et l'expression d'un attachement véritable à votre vénérable personne.

Les années que vous avez passées avec nous ne sont pas encore nombreuses ; cependant, de même qu'on aime à connaître jusqu'où remonte la source qui fournit une eau limpide et rafraîchissante, de même nous avons pu apprendre comment dans les desseins de Dieu, vous marchiez vers une charge pleine de responsabilités, vers une charge pleine d'honneur dans l'Eglise de Jésus-

Christ, et comment, après avoir été plongé dans le creuset où se forment les caractères, vous deviez nous apporter les bienfaits d'une administration sage et toute paternelle.

La main divine a mis, dans votre préparation à l'Épiscopat, cette variété qui fait passer par des positions multiples, met en contact avec des événements divers, fournit un véritable apprentissage de la vie, fait entrer dans ce commerce des hommes et des choses qui façonne pour le gouvernement : Professeur au collège de Lévis, au petit et au grand séminaire de Québec, Directeur au Pensionnat de l'Université-Laval, disciple de professeurs tels que le célèbre Docteur de Angelis et les illustres Jésuites du Collège Romain, visiteur des parties les plus attrayantes et des principaux pays de l'Europe, pèlerin aux Saints Lieux qui ont vu naître notre Sauveur, préposé pendant plusieurs années à la direction spirituelle d'une grande communauté religieuse de Québec, appelé souvent à donner un avis à votre vénérable Métropolitain dans des questions graves et importantes, vous avez eu l'immense fortune de donner à vos facultés une trempe non commune dans ce travail ardu par lequel on pousse la jeunesse à orner son intelligence, à se rendre digne d'une position élevée dans la société. Sous l'action pénétrante de professeurs comme ceux dont se glorifie la Ville Éternelle, dans l'étude sur place de la civilisation chez les peuples les plus policés de l'univers, dans la contemplation des plus grands chefs-d'œuvre qu'ait produit le génie humain en fait de peinture, de sculpture et d'architecture, et enfin surtout dans ces délicates fonctions qui consistent à tenir dans le vrai chemin de la perfection chrétienne des âmes anxieuses de regarder le ciel, d'oublier la terre, mais encore exposées à se déchirer aux épines de cette vie terrestre. Aussi, Monseigneur, votre arrivée au milieu de nous dans de telles conditions, ne pouvait que nous réjouir et nous inspirer un légitime orgueil. C'est avec un véritable bonheur que nous vous avons vu prendre le commandement de ce diocèse et c'est le souhait le plus ardent de nos cœurs que vous présidiez encore longtemps aux destinées de cette portion du troupeau de Jésus-Christ.

Nous demandons à Dieu de protéger vos jours, de les prolonger et de les rendre heureux et prospères — *Et anni tui non deficiant.*

Puissiez-vous trouver en nous des aides zélés à seconder vos efforts et à faire porter à la vigne du Seigneur des fruits capables de réjouir le ciel et la terre !

Sans doute nous pouvons parfois n'être pas à la hauteur de la tâche, mais nous pouvons vous assurer de notre bonne volonté

Veuille le divin Sauveur, par votre ministère, renouveler aujourd'hui le miracle des noces de Cana et embellir vos noces d'argent par un prodige dont profitera l'Eglise de St-Germain de Rimouski — Que l'eau soit changée en vin dans cette fête en votre honneur ! L'eau ce sont nos faibles énergies, nos courages parfois chancelants, nos âmes hésitantes en face de la lutte pour le triomphe du bien : que cette eau devienne du vin ; que sous l'impulsion divine, nos âmes aient la vigueur d'un vin généreux, que dans nos poitrines s'agitent des cœurs qui aient du ressort, capable de réagir contre les funestes influences, de produire des œuvres honorables pour la patrie et l'Eglise, des œuvres destinées à reconforter l'âme de notre digne Evêque : c'est là le vœu qui s'échappe de nos cœurs en ce moment où nous vous disons : *ad multos annos !*

S'il est permis Monseigneur, à celui qui a l'honneur de vous lire cette adresse d'ajouter un mot qui lui soit personnel, il dira que l'anniversaire d'aujourd'hui lui cause les plus profondes émotions : un regard rapide jeter sur l'espace écoulé depuis le 6 juin 1868 jusqu'à cette heure de 1893 lui met devant les yeux les souvenirs les plus palpitants ; le 6 juin 1868, il se voit agenouillé, pour recevoir l'onction sacerdotale, tout près de celui qui aujourd'hui est son Evêque, et en parcourant la distance qui l'amène à la fête que nous célébrons, il embrasse d'un coup d'œil toutes ces vicissitudes et ces séparations à travers lesquelles il est passé pour arriver à partager dans l'administration d'un diocèse, les soins et la sollicitude de celui qui a été son compagnon d'ordination et l'a honoré de son amitié, ayant même d'arriver au sacerdoce. Son plus grand vœu dans la circonstance, est une longue vie de prospérité pour le digne Evêque de St-Germain de Rimouski et ce bonheur pour lui-même de pouvoir mériter de rester toujours au service de celui qui lui a fait l'honneur de l'associer à ses travaux.

Nous joignons, Monseigneur, à l'expression de nos senti-

ments, un humble cadeau que Votre Grandeur voudra bien accepter comme un faible témoignage de la vive affection que nous avons pour sa digne personne.

LE CLERGÉ DE RIMOUSKI.

Réponse de Sa Grandeur.

MESSIEURS

La belle adresse que vient de me présenter Monsieur le Vicaire Général est la touchante expression des nobles sentiments qui animent vos cœurs généreux à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mon élévation au sacerdoce. Elle m'est très agréable, et aussi je la reçois avec un sensible plaisir et une bien vive reconnaissance. Les témoignages de respect, d'amour sincère, et de soumission filiale qui y sont manifestés avec la chaleur et l'entrain d'une véritable éloquence, à l'égard de celui qui au cours de ces vingt-cinq années est devenu votre premier pasteur, l'appréciation si bienveillante qui y est faite de mon dévouement à votre service et à l'œuvre du bien général du diocèse sont pour moi un puissant encouragement, une précieuse récompense et une véritable consolation. Je vous dirai même que le langage élogieux dans lequel on me dit toutes ces bonnes choses avec tant de délicatesse, ne laisse pas de m'inspirer une crainte qui n'est peut-être hélas ! que trop fondée ; c'est que l'auteur de cette adresse avec qui je partage l'honneur et le bonheur de ce jour de fête, ait plutôt écouté son cœur que consulté mon véritable mérite devant Dieu et devant les hommes. En passant en revue les diverses étapes de ma vie, il n'avait pas sans doute à faire l'examen de ma conscience ; et voilà pourquoi en artiste habile, il s'est appliqué à mettre en lumière ce qui convenait le mieux à la présente démonstration, laissant charitablement le reste dans l'ombre. Je tiens donc à déclarer qu'en acceptant avec joie les louanges et les félicitations que vous me décernez, je ne me fais point illusion sur la réalité du mérite que l'on veut bien m'attribuer ; car j'aperçois dans le riche tableau que l'on a fait de ma carrière sacerdotale bien des ombres qui me portent à redouter avec raison le regard scrutateur de celui qui sonde les reins et les

cœurs, et qui a dit pour l'instruction et le salut de chacun : *“ Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous a été commandé, dites : nous sommes des serviteurs inutiles. ”* En effet, si je jette un regard en arrière sur le chemin parcouru, j'y vois en un instant toutes les miséricordes que le Seigneur s'est plu à faire pour moi, toutes les faiblesses que j'ai commises à son service, toute la confiance dont mes supérieurs m'ont prévenu, le peu d'utilité que j'en ai tiré pour ma perfection, la bienveillance que m'ont prodiguée mes frères dans le sacerdoce, tous les amis que j'ai connus dans la vie, et l'immense dette que je ne leur ai pas encore payée. Tout cela m'apparaît en ce moment comme un rêve de la nuit, au matin, et je me prends à dire avec légitime contrition et ferme propos : hélas ! si c'était à recommencer, que de lacunes je m'empresserais de combler, que de négligences je saurais réparer, que d'écarts je pourrais redresser ! Et c'est ainsi qu'après mes nombreuses pérégrinations à travers l'ancien monde et le nouveau, il me faut en venir à dire avec le saint homme Job : *“ Les jours de l'homme ici-bas sont courts. Le Tout-Puissant compte ses pas, et chaque jour il faut qu'il lui demande le pardon de ses péchés. ”*

Ces réflexions si bien fondées devraient naturellement jeter une certaine mélancolie sur les fêtes jubilaires qui pourtant se célèbrent toujours avec une joyeuse solennité. Mais il n'en est rien. Le souvenir des bienfaits reçus enveloppe l'homme tout entier et fait dominer dans son âme le sentiment de la confiance et de la reconnaissance, qui l'emporte sur celui de la crainte et de la défiance, car le règne de la miséricorde de Dieu ici-bas l'emporte sur celui de sa justice. Tel est du reste le véritable sens moral et religieux du mot jubilé qui marque dans la civilisation de tous les peuples l'époque du pardon et de la réhabilitation.

Ainsi donc, c'est l'un des devoirs les plus doux à mon cœur que je remplis en ce jour de jubilé, en vous priant Monsieur le Vicaire Général, Messieurs les Membres du vénérable Chapitre de la Cathédrale et du bien-aimé clergé du diocèse, ainsi que tous les amis qui nous honorent de leur présence dans cette enceinte, de bien vouloir agréer l'expression réitérée de mes remerciements les plus sincères pour les souhaits excellents que vous m'avez faits, les prières ferventes que vous adressez au Ciel pour moi, et

le riche surcroît de consolations que me causent vos dispositions si pleines de générosité et d'attachement. Je suis content de vous tous, Messieurs. Ensemble nous travaillons avec joie et courage ; chacun fait noblement et efficacement sa part indiquée par la divine Providence. Espérons que notre ouvrage sera durable, et méritera un jour la récompense de l'autre vie.

Mais ce n'est pas tout. Aux compliments et aux réjouissances de la fête, vous avez bien voulu ajouter encore un cadeau précieux. Mon cœur peut bien vous dire une fois de plus : Merci, Merci ! Mais Dieu seul pourra trouver dans les trésors de ses munificences le centuple que vous méritez. Pour moi, je vous souhaite en retour, longue vie, bonheur et prospérités de toutes sortes. Que Dieu vous bénisse, vous, vos dignes familles et vos chers fidèles ! Qu'il bénisse vos travaux et votre zèle, qu'il soit la lumière et le succès de votre dévouement, votre récompense dès cette vie pour le respect et l'empressement que vous n'avez cessé de me témoigner depuis que je partage avec vous les sollicitudes de la sainte église de Rimouski ! Et tous les jours, en me rappelant votre pieux souvenir à l'autel, je redis au Père céleste les paroles de son divin Fils : *“ Volo, Pater, ut ubi sum ego, illic et minister meus erit. ”*

CHEZ LES SŒURS DU SAINT-ROSAIRE.

Ces joyeux anniversaires étaient aussi des jours de liesse pour les communautés religieuses de Rimouski, qui rivalisèrent de zèle pour témoigner de leur respect et de leur reconnaissance à celui qui consacre ses jours et ses veilles à leur progrès spirituel et temporel.

Monseigneur voulut bien se rendre d'abord chez les dames du Saint-Rosaire, où se passa la première scène de cette fête de famille ; les enfants de l'école primaire que les bonnes Sœurs tiennent dans leur maison, en furent les acteurs. La manière habile dont chacun s'acquitta de son

rôle, dans *l'allégorie de la chaîne composée de vingt-cinq anneaux*, fit voir le soin que l'on prend à bien former ces enfants : ils parlent distinctement et très naturellement. En effet, on ne pouvait mieux dire ni raconter d'une manière plus délicate les principaux actes de la vie sacerdotale de Sa Grandeur. La séance se termina par la représentation d'un tableau vivant : dans un coin du ciel figuré, on vit apparaître deux anges aux ailes d'argent, tenant chacun une demi-couronne au chiffre 25, pour n'en former qu'une au chiffre 50. Ces messagers célestes annonçaient à Sa Grandeur qu'Elle verrait un jour ses Noces d'Or.

Après cette petite séance, Monseigneur remercia de tout cœur ces chers enfants de leurs bons souhaits et de leurs prières ferventes à son adresse. Il les félicita de leurs succès. Puis en leur recommandant de se montrer toujours pleins de piété, d'obéissance et d'application au travail, s'il ne veulent pas laisser jamais de grandir en sagesse et en vertu, et d'être ainsi la joie, l'honneur et la consolation de leurs maîtresses, de leurs familles et de leur Evêque, il bénit la Providence de ce qu'elle a suscité dans son diocèse la belle et vaillante Congrégation des Sœurs du Saint-Rosaire, qui ont déjà rendu des services très appréciables à la sainte cause de l'éducation et de l'instruction chrétiennes des jeunes enfants, et qui promettent de si grandes espérances pour l'avenir.

En effet pouvons-nous ajouter aux remarques de Sa Grandeur que les Sœurs du Saint-Rosaire, de fondation relativement récente, ont déjà fait beaucoup de bien dans les paroisses où elles enseignent, et Messieurs les Curés de ces paroisses sont unanimes à louer leur méthode d'enseignement et leur succès dans l'éducation des enfants.

Aussi il n'est pas étonnant qu'elles ne soient désirées partout, même des diocèses étrangers, d'où elles ont reçu de nombreuses demandes.

CHEZ LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

Du Couvent des Sœurs du Saint-Rosaire, Monseigneur se rendit à celui des Sœurs de la Charité. En y entrant la bienvenue lui fut souhaitée par une petite élève en termes charmants et d'une délicatesse à ravir.

La salle des séances étaient magnifiquement ornée, comme savent le faire ordinairement les religieuses : partout on y voyait disposés avec art, guirlandes, couronnes, festons et inscriptions appropriées à la fête du jour. Un duo sur piano, puis une cantate composée pour la circonstance, admirablement rendue, salua Sa Grandeur qui prit place sur un siège d'honneur, entourée d'un nombreux clergé et d'une foule de spectateurs.

Bientôt après on vit apparaître sur le théâtre une troupe de bambins et de bambines de la Salle d'asile, lesquels préalablement avaient envoyé leur président M. Edmond Gauvreau demander la permission, facilement accordée, de venir présenter leurs tendres hommages au représentant de celui qui a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*. C'est Mlle Anne Marie Chamberland, une vieille fille d'un peu plus de six ans qui fut chargée de porter la parole, et elle le fit si bien qu'elle vérifia une fois de plus ces mots des Livres Saints : *Ex ore infantiumperfecisti laudem*. Après cela ils récitèrent un

PAGES MANQUANTES:

31-42

pour édifier, jamais pour démolir : il veut toujours le bien, il s'applique à faire régner Dieu ici-bas, à le faire connaître et à le faire aimer.

Et en parlant de ces vingt-cinq années de votre sacerdoce, comment ne pas mentionner celles qui nous concernent de plus près : celles que vous avez consacrées à l'œuvre du Séminaire de Rimouski. Il nous est impossible de rappeler tous les services que vous y avez rendus. Qu'il suffise de rappeler que vous y avez occupé le poste élevé de Supérieur, qu'il suffise de rappeler l'activité et le travail que vous vous êtes toujours imposé, en particulier à la suite du désastreux incendie de mil huit cent quatre-vingt-un, alors que tout était à réorganiser, tout à recommencer. Qu'il nous soit permis de rappeler aussi l'affection et l'estime dont vous avez toujours joui durant votre séjour ici, comme aussi le bon souvenir qui est resté de vous. Aussi nous sommes heureux d'avoir cette occasion pour vous témoigner notre reconnaissance et vous faire part des vœux que nous formons au Ciel pour vous.

Puissent, Monsieur le Grand-Vicaire, ces noces d'argent, qui ont déjà un bien vif éclat pour les beaux et brillants souvenirs qu'elles éveillent, acquérir avec le temps l'éclat de l'or, qui est encore plus riche et d'un plus grand prix. Puissent-elles même atteindre à un éclat encore plus précieux et plus recherché : celui du diamant. C'est là le vœu qu'un grand nombre forment pour vous, et en particulier

LES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.

17 mai 1893.

A la fin de la séance, Monseigneur adresse quelques paroles d'encouragement et de félicitations. Vu l'heure avancée, il ne veut dire qu'un mot qui résumera d'ailleurs sa pensée tout entière. L'éducation de la jeunesse est une œuvre souverainement importante, tous le reconnaissent et le proclament, aussi est-il heureux de voir et de constater que MM. les directeurs et professeurs du Séminaire apportent toujours à cette œuvre éminente cette

attention, ce dévouement qui lui sont déjà bien connus. Les travaux scientifiques et littéraires cités ce soir même par M. le secrétaire de l'Académie, dans son rapport vraiment remarquable, prouvent que les élèves savent répondre à la noble impulsion qui leur est donnée, et cet heureux état de chose est pour lui une des joies, une des grandes joies de cette fête de son jubilé sacerdotale. Il croit se faire l'écho de l'opinion générale de la nombreuse assistance et du clergé en particulier, en présentant ses félicitations aux organisateurs de cette soirée, à ceux qui en ont été les acteurs, à tous ceux qui encouragent cette belle œuvre de l'éducation, à tous ceux qui s'y consacrent et s'y dévouent tout entiers. Cette œuvre lui est particulièrement chère, elle est la sienne aussi. Il termine en citant une parole de ce vieillard bienveillant et charitable, le héros principal de l'action dramatique qui vient d'être représentée, cette parole qui est l'expression de la doctrine du Sauveur : *Que votre gauche ignore ce que donne la droite, Monseigneur la redit à cette maison et à ceux qui l'habitent : Pour vous je veux toujours fermer les yeux et ouvrir mes mains et mon cœur.*

Monsieur le Grand-Vicaire suivit Sa Grandeur, s'exprimant en ces termes :

MES JEUNES AMIS :

Je vous remercie d'avoir eu une bonne pensée pour moi et de m'avoir fait des souhaits généreux à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de ma consécration sacerdotale. J'ai senti, dans l'expression de ces sentiments, la chaleur que l'on trouve au cœur de la jeunesse, surtout de la jeunesse studieuse ; j'y ai vu les attentions délicates des bienveillants Directeurs de cette maison : tous, directeurs, professeurs et élèves ont droit à ma sincère gratitude.

Oui, le six juin prochain, j'aurai vécu vingt-cinq ans dans le

sacerdoce. À votre âge où les années comptent peu, où vous croyez avoir encore tant de temps à vivre vous êtes peut-être surpris qu'on s'arrête sur un laps de temps si peu extraordinaire et que l'on se livre à bien des réflexions sur un sujet de cette nature. Laissez-faire : à mesure que vous déroulez cet écheveau qu'on appelle la vie, vos mains deviendront tremblantes, vos esprits plus sérieux et vous n'aurez pas hâte que le fil coule rapidement à travers vos doigts préoccupés.

Parmi les souvenirs qu'éveille pour moi cet anniversaire, je place d'abord le véritable bonheur d'avoir reçu l'onction sacerdotale le même jour et de la même main épiscopale que le digne Evêque que vous fêtez en ce moment. La Providence, qui se glisse en riant à travers nos projets, après nous avoir agenouillés sur les mêmes marches du sanctuaire pour y recevoir ce sceau qui s'imprime pour l'Eternité, a voulu que nous soyons encore ici à côté l'un de l'autre. Nous avons passé à travers bien des événements pour nous rencontrer ici dans une action commune : celle de travailler à votre bien en particulier et au bien de ce diocèse en général. Mon compagnon d'ordination est devenu général — je ne suis que son lieutenant, et avec la loyauté d'un vrai militaire, je lui dis devant vous et devant cet auditoire bienveillant : “ Monseigneur, je vous servirai à la vie, à la mort.”

Le second souvenir qui enchante ma mémoire : ce sont les années que j'ai consacrées à la jeunesse studieuse. Sur vingt-cinq ans, j'en ai donné quinze à l'enseignement et à la direction du jeune âge et je crois bien que j'aurais donné toute ma vie à ce travail important, si les forces ne m'eussent pas fait défaut.

On dit que, dans le monde matériel, Dieu, par sa toute-puissante bonté, a jeté sur notre planète quarante mille espèces de fleurs, sans compter les myriades de graminées et de brindilles.

L'ordre spirituel, intellectuel, doit l'emporter sur l'ordre matériel et il doit y avoir plus de fleurs dans le monde des esprits. La jeunesse doit compter parmi ces fleurs. Elle compte en effet ; elle offre des variétés, et celle des Collèges, des Séminaires, celle qui se développe dans la culture des arts, des sciences, celle-là ne doit pas être une des variétés les moins intéressantes.

Je ne suis pas très connaisseur dans la culture des fleurs matérielles, et, quoique j'aime les belles couleurs et les bons parfums,

j'ai peu travaillé de ce côté-là. Mais, au service de la jeunesse, j'ai voué bien des heures et versé beaucoup de sueurs. Vous avez rappelé avec beaucoup trop de bienveillance les quelques années que j'ai passées dans cette maison. Je ne regrette point mes peines et le temps que j'ai ainsi employé m'apparaît en ce moment sous un jour qui réjouit mon âme.

L'Écriture Sainte dit : *bona senum, multa peritia*, la couronne des vieillards, c'est une grande expérience. Je ne crois pas encore avoir le droit de me dire vieillard et de réclamer tous les avantages de la vieillesse. Cependant, puisqu'on fête des années accumulées et qu'on salue un groupe de vingt-cinq ans, il y a une idée de petite vieillesse commencée qui domine dans ces manifestations et l'on ne peut se cacher que le temps a marché. Eh ! bien, pendant ces années qui se sont écoulées pour moi, je me suis convaincu que la mission de former de jeunes générations pour les positions les plus élevées de la vie est une mission d'une souveraine importance, parce que la jeunesse, surtout la jeunesse qui aspire aux places les plus en relief dans la société, c'est l'avenir de la patrie. Ce n'est pas une petite tâche que de prendre ces jeunes volontés dans leurs premiers élans, de leur imprimer la véritable direction, de les enflammer pour le bien et les choses nobles et de les fixer dans la vertu.

Le maître qui, à une heure de ses travaux peut avoir la confiance que ses disciples ont compris sa parole, ont donné un libre essor à leurs facultés sous le souffle d'un véritable dévouement, et que, disciplinés par le travail, la réflexion et l'attachement aux devoirs de la conscience, ils sont pleins de générosité et de ressources pour entrer dans la bataille de la vie, ce maître sent en lui les joies anticipées d'un éclatant triomphe ; il a dans l'âme des espérances aussi fortes que celles qui animaient ces grands capitaines lançant leurs armées dans les hasards de ces combats redoutables d'où ils espéraient sortir sous les rayons de la victoire et de la gloire.

Mes bons amis, j'espère que vous donnerez ces consolations et tressaillements à ceux qui vous forment, vous façonnent avec tant d'abnégation, d'esprit et de sacrifice, à vos maîtres infatigables, à votre vénérable Evêque qui vous suit attentivement dans l'apprentissage que vous faites ici.

Je souhaite, et c'est là le vœu qui vous dit toute ma reconnaissance, que la vie du séminaire soit pour vous un temps bien employé à activer la sève qui circule dans tout votre être, à développer ces ressources que la main de Dieu y a mises et enfin à préparer pour l'avenir des années pleines d'honneur et de fruits pour la patrie et la religion qui comptent sur vous.

A LA CATHÉDRALE

Le 18 mai, Sa Grandeur célébra solennellement entourée de son chapitre, d'un nombreux clergé et d'un grand nombre de fidèles. Elle était assistée de Monsieur le Grand-Vicaire comme archidiacre et de MM. les Chanoines Bilodeau et Vézina comme diacre et sous-diacre d'honneur. Les RR. MM. P. Brillant et J. E. Pelletier servaient comme diacre et sous-diacre d'office.

Naturellement la cathédrale avait revêtu ses plus beaux ornements de fêtes ; et au-dessus du maître autel on lisait écrits en lettre d'or ces mots : *Ad multos annos* : c'était exprimer les vœux de tous.

On chanta la messe du second ton harmonisée et divers solos : le tout fut exécuté avec un succès qui mérita les remerciements et les félicitations de Sa Grandeur.

Après l'office, Monsieur Auguste Tessier, maire de la ville, présenta à Monseigneur l'adresse suivante :

*A Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais,
Evêque de Saint-Germain de Rimouski.*

MONSEIGNEUR,

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de Votre Sacerdote et du troisième de Votre Sacre Episcopal, nous, citoyens de

Rimouski, nous sommes heureux de Vous faire part de notre filiale affection et de vous offrir nos respectueux hommages et félicitations.

La tâche ardue commencée par votre prédécesseur n'a pas effrayé votre zèle, votre courage, votre généreux et paternel dévouement pour nos intérêts spirituels et temporels ; dans les quelques années de Votre Episcopat, Votre Grandeur a su déployer une énergie peu commune, tempérée cependant par tant de bienveillance, de bonté et de tact, que l'obéissance et la soumission deviennent faciles et agréables à tous.

Veillez nous permettre, Monseigneur, de ne pas oublier la personne que Votre Grandeur a appelée à son aide, Monsieur le Grand-Vicaire Lanjès, prêtre distingué par ses talents et son érudition, et dont ce diocèse a droit d'être fier ; il célèbre avec Votre Grandeur ses noces d'argent sacerdotales, et nous avons à l'en féliciter de tout cœur.

Aux nombreux et sincères souhaits de bonheur, nous devons, Monseigneur, ajouter celui de Vous voir un jour célébrer vos noces d'or ; la réalisation de ce désir sera une douce satisfaction pour nous.

Nous vous demandons de bénir nos vœux, et nous prions la divine Providence de les exaucer, afin que Votre Grandeur soit longtemps encore à la tête de ce diocèse entourée du respect et de l'affection de tous.

AUGUSTE TESSIER,
Maire de la ville de Saint-Germain
de Rimouski.

Monseigneur fit la réponse suivante :

MESSIEURS,

Votre bienveillante démarche, vos excellentes paroles me touchent vivement. Sans doute ma conscience proteste contre les éloges trop flatteurs que vous me décernez, mais mon cœur les accepte, parce qu'il sait découvrir à travers ces louanges pieusement exagérées, le sentiment vrai et sincère qui les a dictées. Dans l'élan de votre générosité, vous avez cru dire ce que j'étais ; en

vérité vous m'avez aimablement rappelé ce que je dois être. Et ainsi vous m'avez apporté dans cette circonstance le secours et l'encouragement dont j'ai besoin. Pour gravir les hauts sommets d'où l'Évêque doit envisager le peuple fidèle et lui indiquer la route à suivre, il faut qu'il possède en effet des qualités et des vertus que je ne trouve pas en moi, malgré toutes les grâces multipliées dont le Seigneur tout-puissant s'est plu à me prévenir au cours des vingt-cinq dernières années de ma vie à son service. Voilà pourquoi, Messieurs, si je devais, aujourd'hui, suivant la formule de la loi du Jubilé, telle que pratiquée du moins chez le peuple d'Israël, rentrer dans mes biens, et rembourser dans l'espèce les trésors de douce amitié, de généreux dévouement, de zèle apostolique et de charité chrétienne que j'ai déjà recueillis dans ce diocèse, de la part de son digne et bien aimé clergé, ainsi que des diverses classes de son cher peup'e fidèle, en déficit vis-à-vis de Dieu, je ne le serais pas moins vis-à-vis de vous tous. Aussi, loin de me glorifier de ce que Dieu a fait de moi, je me considère comme un serviteur inutile, et chaque jour, empruntant les accents de Jésus-Christ à l'adresse de son Père éternel, je dis avec vive reconnaissance pour le passé et pleine confiance pour l'avenir : *O mon Dieu, je ne veux pas me réjouir des œuvres qui sont dues à votre puissance, mais bien de ce que mon nom sera écrit dans les cieux.* Et telle est la faveur insigne que j'espère aussi obtenir par l'entremise de vos ferventes prières, de l'Auteur Suprême de tout bien dans le temps et dans l'éternité !

Puis, vous terminez votre adresse par une gracieuse allusion au choix que j'ai fait, comme Vicaire Général du diocèse, de Monsieur le Chanoine Langis qui célèbre avec moi, le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Cette allusion de votre part m'est particulièrement agréable ; car vous le savez parfaitement, les hommages que vous rendez à ce prêtre distingué sont justement mérités. Pour ma part, appréciant depuis longtemps ses qualités et ses aptitudes, ses vertus et ses mérites, je rends grâces à Dieu de l'heureuse fortune que j'ai eue de pouvoir m'associer dans le gouvernement du diocèse, aux applaudissements communs du clergé et des fidèles, celui que vous acclamez en ce jour de fête, et que je n'ai jamais laissé de bénir dans ma considération depuis le moment où, prosterné sur les degrés du sanctuaire de l'antique et vénérable Basilique de Notre-Dame de Québec, je rece-

vais avec lui l'onction sacrée qui fait les prêtres de la nouvelle loi. Ainsi conservez-le, Seigneur, avec tous ceux que vous avez daigné me confier ! *Serva eos quos dedisti mihi, Pater.*

Agrérez donc, Messieurs, l'expression affectueuse de ma vive et sincère reconnaissance. Votre démonstration de ce jour est un nouveau gage d'union et d'amitié mutuelle. Et en retour de vos souhaits pleins de ferveur, je vous bénis du fond de mon âme, ainsi que vos familles et vos intérêts. Oui, que la grâce de Dieu, la justice des saints et tous les biens qui en découlent se multiplient sur vous et sur les vôtres !

Malgré la température défavorable, cette fête des noces d'argent a été vraiment belle et imposante. De telles démonstrations resserrent les liens de la charité chrétienne, unissent plus étroitement le troupeau au pasteur, augmentent chez les fidèles la confiance, et, s'il est possible, chez les pasteurs le dévouement.

LONGUE VIE ET BONHEUR !!

Liste des membres du clergé présents à la fête des Noces d'Argent.

Très Révérend L.-J. Langis, Chan. V.-G., curé de l'Isle Verte.

M. le Prévost J.-B. Blanchet, curé de Ste-Luce.

MM. les Chanoines M. Bilodeau, curé de St-Anaclet ; D. Vézina, curé des Trois-Pistoles ; C.-A. Carbonneau, curé du Bic ; P.-J. Saucier curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père ; P. Audet, curé de St-Fabien ; F.-M. Fournier, curé de St-Arsène ; Luc Rouleau, curé de Rimouski ; L.-N. Bernier, curé de St-Epiphanie ; Maj. Bolduc, curé de Cacouna ; RR. MM. A. Chouinard, curé de St-Octave de Métis ; J.-O. Normandin, directeur du Grand Séminaire ; A. Audet, curé de N.-D. du Sacré-Cœur ; D. Morrisset, curé de N.-D. de l'Assomption ; Aug. Duval,

ancien curé ; Jacob Gagné, curé de Maria ; Gyprien Gagné, curé de Ste-Angèle ; Narcisse Gagnon, curé de St-Joseph de Lepage ; Th. Smith, curé de Ste-Anne de Ristigouche ; Thomas Gravel, curé de St-Eloi ; J.-Z. Jean, curé de Ste-Françoise ; Jules Amyot, curé de St-Valérien ; Arthur Leblanc, curé de St-Gabriel ; David Lebel, curé de Ste-Blandine ; Hermel Tremblay, curé de St-Mathieu ; Pierre Brillant, curé de St-Pierre du Lac ; J.-L. Rioux, curé de St-Simon ; J. H. Lavoie, ancien curé ; A.-A. Soucy, curé de St-Louis du Ha !! Ha !! Aug. Gagnon, curé de Port Daniel ; C.-Ph. Côté, procureur de l'évêché ; J.-D. Rioux, curé de N.-D. de Lourdes ; J. R. Roy, directeur du Petit Séminaire ; J.-E. Pelletier, curé de St-Alexis ; J.-M. Belzil, professeur au Séminaire ; Jos. Ouellet, curé de St-Paul de la Croix ; H. Defoy, vicaire à St-Roch de Québec ; A. Defoy, professeur au Séminaire ; J.-F.-A. Lavoie, professeur au Séminaire ; E.-E. Pelletier, curé de N.-D. des Sept Douleurs ; A. Poirier, procureur du Séminaire ; S. Maheu, curé de St-Donat ; E.-P. Chominard, curé de St-Moise ; L.-H. Langlais, Miss. St-Laurent de Mátapédiac ; E.-B. Gauvreau, vicaire aux Trois-Pistoles ; Joseph Perron, vicaire à Rimouski ; A. Verrault, vicaire à St-Modeste.

BULLE'TIN.

Lundi, le vingt-neuf mai dernier, avait lieu dans l'église de Ste-Anne de la Pointe-au-Père une belle et touchante cérémonie : Le rév. J.-C. Saindon, qui avait reçu l'onction sacerdotale la veille au Séminaire de Rimouski, offrait pour la première fois le Saint Sacrifice, entouré de plusieurs parents et amis. M. le chanoine P.-J. Saucier, curé de la paroisse, assistait le nouveau célébrant ; RR. MM. J.-A. Ouellet et D.-S. Giguère, du Séminaire, servaient comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur les RR. MM. C.-Ph. Côté, de l'évêché, J.-R. Roy, du Séminaire et Jos. Perron, de la cathédrale. Il y eut instruction.

MM. les élèves de Physique et de Rhétorique du Séminaire, qui tous les ans viennent prier notre sainte Patronne, et lui demander sa protection pour les épreuves de la fin d'année, avaient choisie cette circonstance pour faire leur pèlerinage. Naturellement leur chant plein

d'entrain et d'expression n'a pas pour peu contribué à donner à cette fête son charme et son onction.

Itinéraire de la visite pastorale. —^rSaint-Dominique de New-Port, 10, 11, 12 juin ; Sainte-Adolande de Pabos, 12, 13, 14 ; Saint-Joseph du Cap-d'Espoir, 14, 15, 16 ; Saint-Michel de Percé et les Saints-Anges de l'Isle Bonaventure, 16, 17, 18 ; Saint-Pierre de Malbaie, 18, 19 ; Saint-Georges de Malbaie, 19, 20 ; Saint-Patrice de Douglastown, 20, 21 ; St-Albert de Gaspé, 21, 22 ; Saint-Majorique, 22, 23 ; Saint-Jean-Baptiste du Cap-aux-Os, 23, 24 ; Saint-Augustin de la Grande-Grave, 24, 25 ; Saint-Alban du Cap-Rosier 25, 26, 27 ; Saint-Joseph de l'Anse au Griffon, 27, 28 ; Saint-Martin de la Rivière au Rénard, 28, 29, 30 ; Grand-Etang 30 juin et 1er juillet ; Sainte-Cécile du Cloridorme, 1, 2 ; Saint-François-Xavier de la Grande-Vallée, 2, 3 ; Sainte-Madeleine de la Rivière à la Madeleine, 3, 4 ; Saint-Maxime du Mont-Louis, 4, 5, 6 ; Saint-Martial de la Rivière à la Marte, 6, 7 ; Sainte-Anne des Monts, 7, 8, 9 ; Saint Norbert du Cap Chat, 9, 10 ; Saint-Paul des Capucins, 10, 11 ; Saint-Edouard des Méchins, 11, 12 ; SS. Sept Frères des Grosses Roches, 12, 13 ; Sainte-Félicité, 13, 14 ; Saint-Luc, 14, 15 ; Saint-Jérôme de Matane, 15, 16, 17 ; Notre-Dame du Sacré-Cœur, 1, 2, 3, août ; Sainte-Cécile du Bic, 5, 6, 7 août.

— C'est R. N.-H. Terriault qui remplace M. le chan. L.-N. Bernier, curé de St-Epiphaue, jusqu'au mois de juillet ; dans les vacances ce sera R. J.-O. Normandin du Séminaire. A part M le chan. Bernier, *Sa Grandeur aura pour l'accompagner le R. N. Gagnon, curé de Saint-Joseph de Lepage*, R. J.-D. Rioux est chargé de desservir cette dernière paroisse.

Monsieur l'abbé Alphonse Séguin, curé de Ste-Cunégonde, décédé le 19 mai, à Montréal, et Monsieur l'abbé L. A. Valois, de Saint-Hyacinthe, décédé le 30 mai, étaient membre de la société d'une messe, section provinciale.

F.-X. ROSS, Secr.

AVANTAGES.

Pour ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne ; 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7½ hrs., en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Horaires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses, 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 50 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11° Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligé du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

